

# Congés : L'INJUSTICE !

Chantage, tirage au sort, suppression du week-end avant ou après congés, pression pour réduire les congés à moins de 3 semaines, arguments fallacieux faisant appel à la fameuse «équité» pour obliger les personnels de nuit reprendre le week-end de fin de congés, bref, le désordre organisé s'installe.

A l'Hôpital, notre vie privée est mise à rude épreuve et la période des vacances n'est pas épargnée, au contraire. Les vacances, qui sont un **droit** et un **dû**, sont de plus en plus soumises à des marchandages de dernières minutes. Pourtant, le nombre d'heures de travail annuel n'a pas évolué au contraire des organisations qui ne cessent d'être remises en cause par la direction.

Quand on supprime des effectifs dans les services et que dans le même temps on réduit le recours aux intérimaires d'été. Il ne reste plus que 2 solutions :

- Soit on ferme des lits ou des services
- Soit on fait travailler plus le personnel en place.

Fermer des lits ou des services réduit l'activité et le financement, de plus ce n'est pas possible partout, notamment en gériatrie où le taux d'occupation est constant et la charge de travail forte quelque soit le jour de l'année.

## DIRE NON AU CHANTAGE !

Stop aux abus, aux discriminations et aux injustices.

Les salariés ont droit à 3 semaines de congés d'été. Pour la CGT, cela veut dire **23 jours calendaires en comptant le week-end de début et de fin de congés**. En effet il n'y a aucune raison pour que les salariés travaillant en roulement à repos variable de jour et/ou de nuit soient pénalisés par rapport aux autres personnels en repos fixe. La direction et l'encadrement bénéficient de leurs week-ends au même titre que les autres agents sans que cela soit considéré comme un privilège.

Le simple bon sens veut que les agents en roulement jouissent des mêmes conditions.

La pénibilité et les contraintes de notre travail sur notre santé et notre vie de famille sont reconnues depuis longtemps, exigeons que la direction nous respecte, respecte nos droits et respecte nos familles. C'est la première condition indispensable avec les conditions de travail pour améliorer la santé des agents et infléchir sérieusement l'absentéisme pour maladie.

C'est la direction qui crée le désordre dans l'organisation de nos services, et c'est nous, nos enfants et nos conjoints qui en payons les conséquences. STOP !

La justice c'est laisser en paix les salariés quand ils peuvent enfin décompresser et oublier un peu l'hôpital. La justice c'est de ne pas faire de chantage sur la note, le renouvellement d'un contrat, la stagiairisation, la titularisation.

Il faut sortir du dogme et revenir sur l'équation actuelle où le malade est devenu un chiffre dans la colonne perte et profit du budget de l'Hôpital, le médecin un comptable, et le personnel la variable d'ajustement des économies d'une direction obsédée par le bilan comptable.

**NON à l'érosion des effectifs, aux restructurations à l'emporte pièce. NON au chantage, NON à l'injustice sociale**

**OUI aux effectifs en accord avec les besoins des services et des patients, aux remplacements des arrêts et aux mensualités d'été.**

**Oui au respect des agents et de leur vie privée.**

